

Fiche 7 p. 66/67/68/69 géographie première
Le poids de Nouméa dans les dynamiques de la Nouvelle-Calédonie
Synthèse

Nouméa forme avec Dumbéa, le Mont-Dore et Païta une aire urbaine de 164723 habitants en 2009 source ISEE. L'urbanisation s'est accélérée depuis la seconde guerre mondiale.

Aujourd'hui la croissance urbaine se ralentit mais la concentration des activités et des hommes se produit.

I -Une métropole attractive

La population de Nouméa continue à croître mais plus lentement que les communes du Grand Nouméa, sauf le Mont-Dore.

1996-2009 : taux d'évolution annuel (%) : source ISEE

Nouméa : + 1,91 % Païta : + 5,80 % Dumbéa : + 4,33 % le Mont-Dore : + 1,64 %

C'est dans Nouméa que sont concentrées des activités diversifiées et les fonctions tertiaires supérieures comme le gouvernement ou l'Université.

Les entreprises y ont installé leur siège social, bénéficiant de services de haut niveau comme les communications.

La ville est bien desservie : port, aéroport, voie express, réseau d'information. Elle est dotée d'équipements de services répondant aux exigences d'une population aisée : services commerciaux, culturels, loisirs. Elle attire aussi les plus qualifiées.

La ville de Nouméa joue un rôle essentiel dans l'économie de la Nouvelle-Calédonie

II -Aménager pour répondre à la croissance

Pour répondre à la croissance et à la redistribution des activités dans la périphérie, Nouméa s'étale sur les territoires environnants et intègre les communes voisines avec lesquelles elle forme une aire urbaine.

Cet étalement s'accompagne d'une recomposition de l'espace urbain : réaménagement des quartiers comme St Quentin, développement de centres commerciaux en périphérie : Kenu In, construction de l'hôpital à Dumbéa.

Nouméa et ses périphéries sont en réseaux. Ceux-ci sont matérialisés par la trame des transports.

III -Quelle place pour Nouméa dans la politique de rééquilibrage ?

Nouméa est le centre urbain dominant. Elle exerce son influence sur tout le territoire régional. Les entreprises de Nouméa impulsent les activités partout en Nouvelle-Calédonie contribuant au développement d'usines comme Koné.

Fiche 7 p. 66/67/68/69 géographie première
Le poids de Nouméa dans les dynamiques de la Nouvelle-Calédonie
Commentaires de documents

Document 1: répartition des fonctions, services et équipements entre la ville de Nouméa et les communes du Grand Nouméa

Document 3 : Croquis des activités et équipements : zonage et localisation des principales polarités

La ville de Nouméa est le seul pôle du Grand Nouméa certes mais aussi de la Province Sud et à vrai dire de la Nouvelle Calédonie. Elle concentre les équipements et les services de grande portée ou chalandise et à ce titre est précisément la place centrale au sens administratif avec une part très importante de l'économie résidentielle publique. Elle est aussi une place centrale pour les marchés au sens market -place du terme. A l'exception de l'équipement commercial installé à Koutio (Dumbéa) elle concentre tous les lieux d'échanges de services et de marchandises c'est-à-dire l'essentiel de l'économie résidentielle marchande.

Elle est une grande place industrielle avec d'une part l'usine métallurgique de la S.L.N. à Doniambo inaugurée en 1910 et la Grande zone industrielle, artisanale et aussi commerciale de Ducos. Que la Nouvelle Calédonie se développe et à coup sûr la ville de Nouméa se développe aussi bénéficiant d'une part (très) majoritaire des retombées tant de la rente administrative des années 70 et 80 que de la nouvelle rente minière et métallurgique des années 2000.

Au regard du critère de l'efficacité, de l'armature urbaine, il est possible de dire que cette formidable primauté de Nouméa est apparue satisfaisante et n'a pas pesé négativement sur le développement et l'économie urbaine. Avec le rôle majoritaire que joue Nouméa dans les quatre segments économiques qui contribuent à la création de richesses Nouméa est à la fois une maquette du système productif calédonien et sa place centrale, au singulier !

- En 2004, au sein du Grand Nouméa le prorata de la population de Nouméa est égal à 42% en contraste marqué avec le prorata d'équipements, de services, d'emploi, de zones d'activités, représentant de 85% à presque 100% pour les activités de loisirs par exemple.

Document 2 : une agglomération et des communes rurales

Nouméa connaît une croissance qui vient de loin

- Sur 35 ans (1959-2004), le territoire de Nouvelle Calédonie a connu une pression démographique très forte : en moyenne annuelle + 3700 habitants selon un rythme annuel de 2,2% de 4 à 5 fois supérieur à celui de la France métropolitaine et qui ne trouve son équivalent qu'en Guyane ou en Afrique subsaharienne et dans les archipels voisins du Pacifique Sud.
- L'influence des cycles économiques et politiques
Le boom du Nickel de la fin des années 60 et début 70 suscite une phase très accentuée de la dynamique démographique.
- Une dynamique de métropolisation
Le taux de croissance du Grand Nouméa est supérieur à celui de l'ensemble du Territoire. Il faut noter la permanence d'une dynamique de métropolisation

- L'enjeu environnemental croissant

Longtemps le territoire de la Nouvelle Calédonie a connu presque un état de nature. Le quintuplement de la population a changé le tableau. L'enjeu de la population des ressources naturelles et de la réduction de pollutions est devenu important.

Documents 4a et 4b : le trafic maritime et le trafic aérien

La Nouvelle Calédonie est un petit pays développé mais c'est un acteur de la mondialisation.

L'aire urbaine du Grand Nouméa dispose du seul aéroport international de la Nouvelle Calédonie.

Le port de Nouméa assure seul les relations avec le reste de l'archipel et le monde.

Document 5 : les enjeux de la croissance nouméenne

L'inégalité spatiale est présente dans tous les territoires du monde, à toutes les échelles, et les pôles urbains continuent de se développer au détriment des campagnes. Les communes du Grand Nouméa ont du mal à bien maîtriser un développement urbain rapide. Notamment en l'absence d'adaptation de leurs recettes à leurs besoins en équipements publics. Elles peinent à suivre le rythme des aménagements d'initiative privée ou des opérations de logement social.

Document 6 : la destruction d'une tour de Saint-Quentin le 18 avril 2008

Bien que les constructions de logements se développent, l'agglomération souffre encore d'une pénurie d'offres immobilières, phénomène amplifié par un coût élevé des loyers par rapport au SMA ou SMG, et des coûts de constructions élevées. Des efforts sont faits pour réhabiliter un parc vétuste et pour accroître la production de logements. Mais le nombre de demandeur de logements ne cesse de croître à hauteur de 5% par an.

Document 7 : schéma de principe pour un TCSP (transport en commun en site propre) d'agglomération

La pression est énorme sur les réseaux de transport, le temps perdu et les impacts environnementaux des déplacements motorisés correspondant, sont très significatifs, le coût d'adaptation et réalisation des nouvelles infrastructures de transport nécessaire pour servir la presqu'île nouméenne sont importants. Il n'est pas sûr que l'armature urbaine actuelle soit ni durable à long terme, ni même équitable pour les personnes au regard du temps et du coût des déplacements.

Document 8 : le redéploiement des entreprises de Nouméa dans le nord

Aucun territoire, national ou régional, n'est équilibré au sens d'une répartition régulière et égale des habitants, des activités ou des équipements. L'inégalité spatiale est constitutive de tous les territoires. Ce qui contribue au développement de Nouméa ne se fait pas nécessairement aux dépens de la brousse comme le développement de l'intérieur ou des îles ne freine pas Nouméa et son rayonnement.

Document 9 : le renforcement de la métropole contribue au développement de l'aire urbaine.

Le développement de Nouméa est limité par l'exiguïté même si la densité reste raisonnable. On constate que le Grand Nouméa bénéficie du dynamisme global de l'économie calédonienne. Les promotions immobilières et les projets de logements sociaux fleurissent, mais se pose le problème des équipements collectifs associés. Le plus souvent les communes n'ont pas les ressources financières pour accompagner l'arrivée de nouveaux logements en termes d'équipements. On parle de rattrapages permanents.